

RESULTATS DU PRIX REGIONAL DE L'INNOVATION TOURISTIQUE – EDITION 2020

La Région Bourgogne-Franche-Comté a organisé, du 15 juin au 31 octobre 2020, la seconde édition du Prix régional de l'innovation touristique. Cette opération récompense des actions ou initiatives récentes (moins de 3 ans) ou en cours de réalisation.

Le comité de sélection s'est réuni le jeudi 28 janvier 2021.

28 dossiers de candidatures ont été présentés et examinés au regard des 3 critères suivants :

- caractère innovant, créativité et originalité du projet
- contribution du projet au renforcement de l'attractivité régionale et à l'atteinte des 5 défis du Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs
- transférabilité et pérennité du projet.

Le Grand prix de l'innovation touristique (6 000 €) a été attribué à la SAS VIREEVERTE pour le projet « **BUCO-LI : une tiny house autonome et innovante en pleine forêt** », situé au cœur de la forêt du Château des Barres à Sainpuits (89).

Le prix de la catégorie Tourisme durable, solidaire et handi-accueillant (4 000 €) a été attribué à l'APF-France Handicap – Ferme Accueil Léonie – Saint Laurent en Grandvaux (39) pour le projet « **Mobilité pour tous !** ».

Le prix de la catégorie Offre touristique innovante (4 000 €) a été attribué à la SAS FBM – Lajoux (39), pour le projet « **Jura Sick Guide, séjour VTT tout compris** ».

Le prix de la catégorie Service innovants (4 000 €) a été attribué à l'Office de Tourisme de Luxeuil-les-Bains, Vosges du Sud, pour le projet « **Boîtes à docs à vocation touristique** ».

Le Coup cœur du prix régional de l'innovation touristique (2 000 €) a été attribué à la SARL Studio HalluCiné – Mâcon (71), pour le projet « **HalluCiné Espace Game** ».